

Le système scolaire en France

Si en Allemagne, les élèves sont orientés vers différentes écoles dès la 6^{ème} vers l'âge de 11 ans (*Haupt-, Realschule, Gymnasium, Gesamtschule...*), en France tous les élèves vont d'abord au collège. Ce n'est qu'après la 3^{ème}, vers l'âge de 15 ans, qu'on choisit son orientation. En plus, à la fin de la 3^{ème}, tous les collégiens passent un examen national, le «brevet». Après ce brevet, ils peuvent choisir différentes filières¹.

Enseignement secondaire	LYCEE GENERAL, TECHNOLOGIQUE OU PROFESSIONNEL	Terminale pour Bac général ou technologique	Bac pro	
		1 ^{ère}	BEP ou CAP	
		2 ^{nde}	2 ^{nde} pro	
	COLLEGE	3 ^{ème}		14 – 15 ans
4 ^{ème}		13 – 14 ans		
5 ^{ème}		12 – 13 ans		
6 ^{ème}		11 – 12 ans		
Enseignement primaire	ECOLE ELEMENTAIRE	C.M.2		10 – 11 ans
		C.M.1		9 – 10 ans
		C.E.2		8 – 9 ans
		C.E.1		7 – 8 ans
		C.P.		6 – 7 ans
	ECOLE MATERNELLE	Grande section		5 – 6 ans
		Moyenne section		4 – 5 ans
		Petite section		3 – 4 ans 2 – 3 ans

Le saviez-vous?

- En France, contrairement à l'Allemagne, la formation en alternance n'est pas encore très répandue²: il y a trois fois plus d'apprentis en Allemagne.
- Selon le bac choisi, les élèves pourront (ou pas) s'orienter vers différentes études et/ou formations. Il est très difficile en France, de changer d'orientation une fois qu'on a choisi un bac ou une formation.
- Contrairement à beaucoup de bacheliers³ allemands, les jeunes Français ne prennent que rarement une année sabbatique pour partir à l'étranger et commencent tout de suite leurs études.
- Les Grandes écoles sont une spécialité française. On y apprend les métiers du commerce, mais aussi du journalisme, du cinéma, ou encore de la politique. Pour y entrer, on doit généralement faire une «prépa» et passer des concours⁴, car on ne prend que très peu d'élèves.

A toi!

Comparez le système français au système allemand. Quel est le système que vous préférez? Dites pourquoi.

¹ la filière *hier*: der Studiengang **2 répandu(e)** verbreitet **3 un(e) bachelier(-ière)** ein(e) Abiturient/in **4 un concours** *hier*: eine Aufnahmeprüfung